

entreprises canadiennes et sur d'autres institutions en déterminant le rôle que chacun peut jouer dans le processus de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le gouvernement du Canada doit faire office de catalyseur. Les compétences techniques et les capacités nécessaires à l'élévation de la culture environnementale des Canadiens se trouvent dans une large mesure à l'extérieur du gouvernement. Par conséquent, chaque fois que ce sera possible, on s'efforcera, au Programme canadien d'écocivisme, d'établir des partenariats avec d'autres organisations et institutions.

- L'élaboration de certaines politiques et de certaines stratégies de réaction à certains aspects de la question du changement climatique exige un partage des responsabilités. C'est notamment le cas dans les situations où l'énergie est la source d'émissions de gaz à effet de serre. Le Plan vert traite spécifiquement de l'élargissement de programmes existants d'Énergie, Mines et Ressources Canada pour encourager l'efficacité énergétique et le développement d'énergies et de technologies énergétiques de remplacement, en réponse à l'élément énergie du problème des émissions de gaz à effet de serre.
- Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources lancera un défi consistant à saisir toutes les occasions de réduire la consommation d'énergie. Dans ce contexte :
 - des ententes seront conclues avec les grandes organisations consommatrices d'énergie au Canada, ententes qui porteront sur les initiatives qu'elles entendent prendre en matière de rendement énergétique ou d'économie normative d'énergie;
 - un rapport sur les progrès accomplis dans la poursuite des objectifs d'efficacité énergétique sera déposé chaque année devant le Parlement; et
 - des renseignements détaillés sur la consommation canadienne d'énergie par type d'utilisation seront donnés au public.

RECOMMANDATION 3 (paragraphe 3.3)

Le Comité recommande fortement que le Canada mette immédiatement en oeuvre un programme national sur l'identification des sources et les mesures des émissions des gaz à effet de serre, et que les données soient déposées annuellement devant le Parlement.

Réponse :

- Environnement Canada et Énergie, Mines et Ressources ont élaboré un inventaire initial des sources et des émissions des quatre principaux gaz à effet de serre au Canada, comportant 1987 comme année de référence (des données plus récentes sont disponibles pour le gaz carbonique).
- Exprimées en équivalents de CO₂, ces données indiquent que les émissions de CO₂ ont représenté environ 56 p. cent des émissions de gaz à effet de serre d'origine anthropique au Canada en 1987, les CFC, le méthane et l'oxyde nitreux constituant respectivement 14, 10 et 5 p. cent. La consommation énergétique et l'utilisation des